**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 27 (1997)

Heft: 3

**Artikel:** SOS Solitude : des drames à éviter!

**Autor:** Probst, Jean-Robert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-827314

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CE

# SOS Solitude: des drames à éviter!

Le 21 janvier dernier, lors d'un incendie dans un immeuble des Eaux-Vives, les pompiers ont découvert le corps d'un homme de 71 ans, mort depuis plusieurs jours dans le plus complet anonymat. De tels drames sont encore trop fréquents à Genève. Les infrastructures mises en place ne suffisent pas. Il faut créer un réseau de bénévoles pour tenter de sortir les solitaires de leur prison de silence.



Il faut aider les isolés à sortir de leur prison de silence

Photo Y. D

erge Clopt, responsable des services sociaux de la ville de Genève, comprend mal comment les solitaires, les isolés échappent à la véritable toile d'araignée tissée par ses services. «Nous avons mis en place des centres sociaux, quartier par quartier. Afin d'éviter l'isolement des personnes âgées, nous avons créé des clubs d'aînés. De plus, des actions ponctuelles sont organisées, comme le remplissage de la feuille d'impôts ou des fêtes de quartier pour isolés.»

Depuis décembre dernier, une large campagne vient d'être lancée, avec le soutien du D<sup>r</sup> Rapin, pour sensibiliser les personnes âgées à une nourriture équilibrée. «On connaît un certain nombre de retraités à risques, précise encore M. Clopt. Nos assistants sociaux maintiennent un contact régulier avec eux. En téléphonant parfois, ou en collant un petit mot sur la porte. Ils reviennent le lendemain, pour s'assurer que le petit mot a été retiré. En ce qui concerne le drame qui nous préoccupe, je ne comprends pas comment il a pu se produire. Cela reste une énigme!»

A Genève, trente-cinq assistants sociaux de la ville travaillent dans les centres de quartier. Ils sont sensibilisés aux problèmes de la solitude, mais peut-être leur manque-t-il un peu de temps pour se consacrer aux personnes âgées isolées.

## **Télécontact**

Naturellement, des solutions ont été mises en place, afin d'éviter l'isolement des personnes âgées. A travers le pays, comme à Genève, un réseau téléphonique de sécurité permet aux abonnés d'appeler une centrale d'alarme 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

A Genève, Michel Mansey dirige le réseau de Télécontact, mis en place par l'Association pour l'aide à domicile. Le système est simple et relativement bon marché. Les abonnés portent au poignet une sorte de montre munie d'un bouton, reliée à un boîtier. En cas de chute, de malaise ou de problème divers, ils peuvent déclencher l'alarme, qui aboutit chez sept personnes préalablement choisies par eux-mêmes.

«Il s'agit souvent de parents, mais aussi d'amis et de connaissances. Lorsqu'on place un appareil, l'idée est d'établir un lien entre les personnes âgées et l'extérieur, mais aussi de responsabiliser leurs proches, de les intégrer à une surveillance quotidienne.»

A ce jour, on compte 2100 personnes reliées à ce réseau à Genève. «Malheureusement, les gens nous contactent souvent après une mésaventure. Ainsi, je me souviens de ce retraité, immobilisé dans sa baignoire, qui a passé quatre jours et quatre nuits dans son bain, avant d'être délivré...»

Précisons que l'installation de cet appareil coûte environ 100 francs et que l'abonnement mensuel se monte à 25 francs. «Ces frais ne sont pas remboursés par les assurances maladie, mais Pro Senectute peut participer à la prise en charge», conclut M. Mansey.

# Maisons conviviales

Grâce au réseau d'aide à domicile, comprenant tant les repas que les aides ménagères ou les infirmières, les retraités isolés reçoivent des visites quasi quotidiennes. «En outre, il existe également des immeubles avec encadrement pour personnes âgées», précise Marc-Olivier Delapierre, responsable à l'Apado. Dans le canton, dix-sept immeubles abritent environ 1400 personnes, qui peuvent compter, de jour comme de nuit, sur la présence d'aides sociales.

Dans ces maisons conviviales, des personnes sont à disposition des locataires âgés pour les aider dans leurs démarches administratives, pour les conseiller lorsqu'ils rencontrent divers problèmes, pour les accompagner en cas de difficultés, mais aussi pour les écouter et renforcer les contacts entre les locataires et avec la vie de la cité.

Un veilleur assure une permanence nocturne et chaque appartement est équipé d'un système d'appel qui permet d'entrer en communication directe avec le personnel d'encadrement de jour comme de nuit.

L'immeuble de Chapelly abrite même une garderie d'enfants au rezde-chaussée. Cette innovation, sur-

# Adresses utiles

Télécontact:

36, av. Cardinal-Mermillod, Genève. Tél. 022/827 84 50.

Immeubles avec encadrement: APADO, tél. 022/827 84 50.

**AVIVO:** 

25, rue du Vieux-Billard, Genève. Tél. 022/329 10 73.

Pro Senectute: Maladière 4, Genève. Tél. 022/321 04 33.

Service social de la ville de Genève: tél. 022/418 47 00.

Hospice général, Cours de Rive 12, Genève: tél. 022/736 31 32.

**MDA:** 2, bd Carl-Vogt, Genève. Tél. 022/329 83 84.

Service des personnes âgées, Caritas: tél. 022/708 04 44.

Amiphone Vaud: Yannick Châtelain. Tél. 021/624 38 25.



prenante et intelligente, permet d'établir des liens entre les générations. «Les conditions d'entrée dans ces immeubles sont simples, explique M. Delapierre. Il suffit d'être en âge AVS, d'être résident genevois depuis deux ans et d'avoir besoin d'un encadrement. Ces logements sont reconnus par l'OCPA.»

# L'AVIVO concernée

A la suite du décès d'un solitaire aux Eaux-Vives, un certain nombre d'associations genevoises tentent de trouver une solution, afin d'éviter pareil drame à l'avenir. L'AVIVO a rapidement réagi, se sentant concernée directement par le problème des retraité(e)s isolé(e)s. «Ils viennent chez nous pour remplir leurs feuilles d'impôts», dit René Ecuyer, responsable du département social de cette importante association. «En outre, nous avons un secteur de loisirs qui encourage les gens à sortir, à participer aux repas amicaux, aux tournois de pétanque, aux spectacles, aux matches de cartes et aux thés dansants...»

Au cours de la séance tenue une semaine après le drame des Eaux-Vives, Armand Magnin, président de l'AVIVO s'est dit prêt à engager les forces de l'association qui, rappelons-le, compte 19 000 membres à Genève. «Nous allons apporter notre contribution dans une structure élargie, avec nos bénévoles. Il s'agit d'associer à ce projet de lutte contre la solitude, tous ceux qui voudront bien y être.»

Un important réseau de téléphonistes bénévoles pourrait alors être mis en place, sur l'exemple de l'Amiphone, inauguré dans le canton de Vaud à fin 1994, à l'initiative de Yannick Châtelain. Une centrale d'alarme serait alors créée, qui mettrait en relation les personnes isolées et des répondants téléphoniques. Mieux, on pourrait également imaginer un réseau de bénévoles prêts à se déplacer et à rendre visite aux isolés. Et pas uniquement durant la période de Noël!

Le gros problème étant de débusquer les personnes solitaires, de les apprivoiser, de les approcher, de les mettre en confiance afin de les faire sortir de leur isolement. Ce n'est pas une question d'argent, c'est une

question de cœur.

J.-R. P